Acte Certifié exécutoire

Envoi: 27/03/2009

Réception par le Prefet : 27/03/2009

Publication: 03/04/2009

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de l'Assemblée





Communication

au Conseil Général

N° CG-2009-2-1-6

Séance du jeudi 26 mars 2009

COMMUNICATION: RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES EMIS PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES Exercices 2000 et suivants

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU les articles L 243-5, R 241-17, R 241-18 et R 241-23 du Code des juridictions financières,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DEBATTU

➤ Donne acte au Président de la communication relative aux observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant le Département du Haut-Rhin, exercices 2000 et suivants.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions